

I - PREAMBULE

La présente note est relative à la demande d'autorisation environnementale concernant l'aménagement hydraulique des coteaux viticoles de Cerseuil sur la commune de Mareuil-le-Port (51).

Cette demande d'autorisation est déposée par l'Association Syndicale Autorisée (ASA) de Mareuil le Port, représentée par M. Cedric Mathelin, président de l'ASA de Mareuil-le-Port.

L'aménagement projeté a fait l'objet d'un dossier de demande d'autorisation environnementale effectué en application de l'article R.181-12 à R.181-14 du Code de l'Environnement (**Décret n° 2017-81 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale**). Une demande de compléments a été formulée par les services de la Direction Départemental de la Marne en date du 19 novembre 2020 avec comme numéro de référence 51-2020-00073.

Le présent rapport additif présente les compléments demandés par la DDT de la Marne, au titre de la régularité du dossier loi sur l'eau. Les éléments corrigés extraits du dossier de demande d'autorisation sont en rouge.

II - DOCUMENT ATTESTANT QUE LE PETITIONNAIRE EST LE PROPRIETAIRE DU TERRAIN (PAGE 16)

Le tableau 16 est modifié comme suit :

	Référence cadastrale	Surface totale (m ²)	Propriétaire
Bassin Protection du village	AR57	5137	Commune de Mareuil-le-Port
	AR58		Commune de Mareuil-le-Port
	AR59		Commune de Mareuil-le-Port
	AR60		Commune de Mareuil-le-Port
	AR524		Particulier
	AR523 (partiellement)		Particulier
Bassin La Misy	AT228	3196 + 1788	Particulier
	AT229 partiellement	+ 232 =	Particulier
	AT232	5216	Particulier
Bassin Les Rieux	AT85	1272 + 1323	Particulier
	AT86	+ 2480 =	Particulier
	AT90	5075	Particulier
Bassin La Crapaudière	AN 136	5 400	Particulier

Les attestations d'engagement de cession des propriétaires sont fournies en annexe n°7 au présent document